



DESCRIPTION D'AFFECTATION DE VOLONTAIRE DE L'ONU

Préambule:

Le Programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) est au sein des Nations Unies l'organisation qui, au niveau mondial, est chargée de promouvoir le volontariat pour la Paix et le Développement. Le volontariat profite à la fois à l'ensemble de la société et à la personne qui se porte volontaire. Les volontaires de l'ONU contribuent à la paix et au développement en faisant du plaidoyer pour le volontariat en général, en encourageant les partenaires à intégrer le volontariat dans leurs programmes de développement et en mobilisant des volontaires. Dans la plus part des cultures, le volontariat est profondément ancré et établi dans les sociétés avec la tradition de partage et d'entraide au sein des communautés.

A cet égard, les volontaires prennent part aux différentes formes de volontariat et joue un rôle important pour le développement et la paix en collaboration avec les partenaires, les agences hôtes et les communautés locales. Durant toute leur affectation, les volontaires de l'ONU font la promotion du volontariat à travers leur action et leur conduite. S'engager dans les activités volontaires peut effectivement et positivement enrichir leur compréhension des réalités sociales et locales, aussi bien que créer un pont entre eux-mêmes et les personnes dans leur communauté d'accueil. Ceci rend le temps qu'ils dépensent en tant que volontaire plus valorisant et productif.

1. Titre d'affectation de VNU: VNU Spécialiste en Protection et Promotion des droits des enfants

2. Type d'affectation: Volontaire de l'ONU International

3. Titre du Projet: Child Protection and Rights Promotion

4. Durée: 24 mois

5. Lieu d'affectation, Pays: Gitega, Burundi

6. Date présumée de début d'affectation: Octobre 2013

7. Brève description du Projet:

Le VNU Spécialiste en Protection et Promotion des droits des enfants travaillera pour la Section Protection de l'Enfant de l'UNICEF Burundi, en fournissant un appui direct à la Section et au Chef de la Section pour la conception, la planification, l'exécution, le suivi et l'évaluation des projets de protection de l'enfance tel que mentionné dans le Plan de Travail Annuel (PTA) 2012-2013, pour assurer un meilleur rendement dans la mise en œuvre et l'atteinte des buts et objectifs du Programme.

8. Agence/Institution hôte : UNICEF - BURUNDI

9. Contexte organisationnel:

UNICEF Burundi est en train d'exécuter le premier programme national à long terme 2010-2014. Ce programme vise à passer d'un programme de réponse à l'urgence à un programme national à long terme. Un appui additionnel à la Section Protection de l'Enfant est aujourd'hui nécessaire, compte tenu du fait que le bureau UNICEF ouvert à Gitega n'a pas un représentant de protection des enfants. Il s'est avéré nécessaire d'avoir une personne de la Protection de l'Enfant pour soutenir la mise en œuvre du programme au niveau décentralisé.

Le volontaire des Nations Unies sera appelé à fournir un appui général à la Section dans les activités quotidiennes de mise en œuvre et du suivi du plan de travail annuel.

L'Administrateur de Protection de l'Enfant exécutera les activités dans le cadre de la supervision des activités communautaires de protection des enfants, y compris les activités liées au renforcement du



système de protection de l'enfance, de soutien aux enfants orphelins et vulnérables, ainsi que la justice pour mineurs.

10. Type d'affectation: affectation sans famille

11. Description des tâches:

Sous la supervision directe du Chef du sous-bureau de Gitega et la coordination du Chef de la section Protection de l'enfant le/la VNU Spécialiste en Protection et Promotion des droits des enfants effectuera les tâches suivantes:

- Fournir un appui technique aux organisations gouvernementales et non gouvernementales aux niveaux national, régional et provincial dans les phases de planification, de développement et de mise en œuvre de la protection de l'enfance et des programmes / projets. Planifier, organiser et mener des activités de formation et d'orientation pour le personnel du gouvernement et des bénéficiaires dans le but de renforcer les capacités aux niveaux provincial et local, et étendre les services de protection de l'enfance dans le domaine de la promotion des droits des enfants, protection de l'assistance aux enfants vulnérables et le suivi et les rapports sur les violations des droits de l'enfant.
- Participer dans la mise en œuvre du plan de travail de protection des enfants, et assurer le respect des objectifs spécifiques assignés.
- Rencontrer les organismes nationaux et internationaux couvrant la gestion de la protection de l'enfance et le programme/projets de promotion des droits. Participer à des réunions avec les ministères / partenaires responsables de ces programmes. Révision des projets et le suivi de la mise en œuvre des accords avec les Partenaires.
- Coordonner avec les opérations / personnel d'approvisionnement sur les activités d'assistance en fourniture ou cash aux partenaires. Surveiller l'utilisation adéquate et la justification, et vérifier que les activités sont inscrites dans le plan d'action ainsi que le budget alloué.
- Participer à l'élaboration / gestion des systèmes efficaces de suivi, d'information et de reporting, et dans le développement de supports de communication et des stratégies pour favoriser la participation de plaidoyer et de la communauté pour la mise en place d'un système de protection des enfants orphelins, les enfants vulnérables et marginalisés conformément au Plan de Travail Annuel de la Protection de l'Enfant.
- Participer à la préparation des rapports d'activités du programme, des rapports aux donateurs, du budget du programme, etc.
- Le VNU Spécialiste en Protection et Promotion des droits des enfants sera encouragé et appuyé dans l'apprentissage des questions relatives à la protection des enfants.

Promotion du mandat du programme des Volontaires des Nations Unies¹

Les Volontaires de l'ONU sont encouragés à intégrer le mandat du Programme VNU dans leurs affectations et à promouvoir le bénévolat à travers l'implication des communautés (tant au niveau urbain que rural) pendant leurs activités. Dans ce sens, les Volontaires de l'ONU devraient dévouer une partie de leur semaine, toujours dans le cadre de leur affectation en tant que VNU Spécialiste en Protection de l'Enfance et Promotion des droits, à:

¹ Le Programme des Volontaires des Nations Unies a été créé par l'Assemblée Générale de l'ONU en 1970, par la Résolution [26/59](#). Depuis lors, le mandat du Programme VNU a été élargi par la Résolution [31/131](#) en 1976, et la Résolution [56/38](#) en 2001, suivies par d'autres décisions adoptées à la suite de l'Année Internationale des Volontaires (AIV) en 2001.



- Renforcer leurs connaissances et compréhension de l'impact potentiel du volontariat au sein des communautés, à travers :
 - La recherche dans leur domaine d'affectation,
 - La connaissance des organisations communautaires à but non-lucratif du milieu, tout en développant et en appliquant des méthodes traditionnelles de mobilisation et engagement communautaire,
 - Des activités de plaidoyer afin de promouvoir la connaissance de mécanismes par lesquels les citoyens mobilisent les communautés,
 - L'encouragement des individus à se porter volontaires pour renforcer leurs communautés.

- Bâtir des relations avec des nombreuses organisations locales (publiques et privées), groups et individus; participer dans des initiatives communautaires et assister dans la publication de leurs histoires dans le site WorldVolunteerWeb.org ;
- Encourager, mobiliser and appuyer les collègues et d'autres Volontaires de l'ONU à mieux comprendre les liens entre leur domaine d'affectation et le volontariat;
- Faire le suivi de l'impact de l'engagement volontaire dans le [mentionner le domaine d'intervention du volontaire] au niveau communautaire;
- Contribuer à la rédaction d'articles sur les expériences de terrain à soumettre pour la publication de la part du Programme VNU (site web, bulletin et notes de presse, etc.);
- Contribuer au Programme d'accueil des volontaires VNU nouvellement arrivés dans le pays d'affectation;
- Promouvoir ou conseiller les groupes locaux dans l'utilisation des volontaires en ligne ou encourager les individus et les organisations à utiliser les services de volontaires en ligne quand cela est techniquement possible.

12. Résultats attendus:

1. La promotion des objectifs globaux de l'UNICEF à travers le plaidoyer et la politique d'une étroite collaboration avec les partenaires
2. La promotion de la gestion des connaissances à travers l'élaboration, finalisation des rapports et documents relatifs au Programme Protection de l'Enfant, partage de bonnes pratiques et des leçons apprises, des connaissances et des informations
3. Le Plan de Travail sectoriel et les activités mises en œuvre et suivies, en conformité avec les stratégies de programme et des approches définies
4. L'exécution des programmes, l'évaluation et les rapports effectués de manière efficace, rigoureuse et transparente en conformité avec les directives et procédures établies
5. La responsabilité de l'UNICEF et du Gouvernement est appropriée en temps opportun en ce qui concerne l'assistance aux approvisionnements ou non ainsi que le décaissement des fonds du programme pour le secteur de Protection de l'Enfant
6. Une communication efficace et des réseaux réalisés à travers le partenariat et la collaboration
7. Production de rapports mensuels incluant les principales activités et les résultats atteints en ce qui concerne la démobilisation, la réintégration et la réinsertion des enfants associés aux groupes armés, ainsi les progrès réalisés sur d'autres projets et les affectations sur la base des indicateurs définis dans le Plan de Travail Annuel 2011
8. Possibilités d'apprentissage réalisées et le VNU Spécialiste en Protection et Promotion des droits des enfants capable d'appliquer cette connaissance dans son travail
9. Un engagement final des réalisations vers le volontariat pour le développement au cours de sa mission, tels que des rapports sur le nombre de bénévoles mobilisés ou qui ont participé à l'exécution des activités.



13. Qualifications/exigences:

- Diplôme d'études supérieures dans une discipline pertinente des sciences sociales (travail social ou de préférence psychologie de l'enfant)
- Capable de travailler dans un environnement international, une organisation internationale ou de l'ONU serait un atout
- 5 ans d'expérience professionnelle, de préférence en Droits de l'Homme et/ou la protection de l'Enfant serait un avantage
- Forte compréhension du contexte régional des Grands Lacs, en particulier les dimensions historiques et politiques des conflits armés dans la région
- Bonne connaissance de la communauté humanitaire et la capacité à travailler avec tous les acteurs et parties prenantes
- Solides compétences analytiques et d'investigation
- Excellentes compétences en communication écrite et verbale
- Maîtrise du français et une connaissance pratique de l'anglais

14. Conditions de vie:

Bujumbura et l'intérieur du pays sont classés phase II de la sécurité. La prudence est donc conseillée à tout moment dans la capitale et dans l'intérieur du pays. Le Burundi sort d'un long conflit et les indicateurs sociaux montrent que 70% de la population du Burundi vit en dessous du seuil de pauvreté.

A Bujumbura, on peut trouver des boutiques, des restaurants, des sports et de divertissement. Dans les provinces, toutefois, les conditions de vie sont très différentes ; les mauvaises conditions des routes et le manque d'accès signifie que certaines provinces sont assez éloignées.

Le service de sécurité de l'ONU dispose de certaines normes de sécurité auxquelles les VNU doivent se conformer. Pour les logements, les Volontaires des Nations Unies reçoivent une allocation pour s'assurer que ces normes puissent être respectées. L'approvisionnement en électricité est irrégulier. En termes de santé, il est conseillé de boire de l'eau en bouteille ou bouillie; faire attention à ce que l'on mange des aliments, et de toujours prendre des précautions nécessaires contre le paludisme qui constitue une menace grave dans le pays.

Gitega est une ville agréable, située à deux heures de route de Bujumbura vers l'intérieur du pays. Il y a plusieurs magasins où la viande, les légumes et les fruits peuvent être achetés. Il y a une base BINUB à Gitega et plusieurs ONGs ont des bureaux là-bas. Il y a un certain nombre de membres du personnel international.

Comme Gitega est en phase de sécurité III, il est un lieu d'affectation sans famille; l'ensemble du personnel de l'ONU doit porter les radios VHF, et il est obligatoire d'assister au briefing sur la sécurité à son arrivée dans le pays.

15. Conditions de Service

Contrat d'une durée de 12 mois; allocation mensuelle de subsistance pour les volontaires pour couvrir les frais liés au logement et aux besoins de bases équivalent à un montant de 1.962 US\$ pour une personne seule, 2.212 US\$ pour un volontaire ayant une personne à charge et 2.412 US\$ pour un volontaire ayant deux personnes à charge ou plus; allocation pour frais d'installation; assurance vie, santé et invalidité permanente ; vols aller-retour (si applicable); indemnité de frais de réinstallation de 150 US\$ par mois de service satisfaisant.



16. Candidature

Si vous n'avez pas encore enregistré votre profil dans la banque de candidats VNU, veuillez déposer votre candidature en ligne en vous connectant à la page : <http://one.unv.org/main/?Lang=fr>. **Important** : veuillez sélectionner le code de l'annonce suivant sur la première page du formulaire d'inscription : « 13FF_FRE_BDI ».

Si votre profil est déjà dans la banque de candidats VNU, veuillez le mettre à jour en vous connectant à la page: <http://MyProfile.unv.org>, cliquez sur l'option « Recrutement Spécial » sur le menu à gauche, puis cliquez sur « Editer » et sélectionnez le code de l'annonce « 13FF_FRE_BDI » dans la liste et validez en cliquant sur « Mettre à jour ».

Cette affectation est financée par le gouvernement français. Seules les candidatures de ressortissants français seront prises en considération.

Date de clôture des candidatures : 3 Septembre 2013. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés.